



Le P'tit Saint Su'

Bulletin n°33
Décembre 2005



Le mot du Maire

DANS CE NUMERO :

- Bravo à nos champions, Etat Civil 2
- Les travaux 3
- Collecte déchets 4
- SPANC + Eaux usées 5
- Ecoles 6&7
- Passage protégé 8
- Le Bénévo 9
- Le repos des anciens, C.C.F. 10
- Alcool Assistance Football 11
- A.S.S.S. 12&13
- Les Sons saouls 14
- Les vœux 14
- Les bons à découper 15
- Infos en bref 16



L'évolution du marché de l'immobilier commence à devenir inquiétante. Il ne se passe pas de semaines sans que je fasse l'objet de demande soit de terrains constructibles, soit d'habitations.

Cette forte demande serait due, d'après les spécialistes, non pas à un accroissement de la population, mais à un changement d'occupation de l'habitat. L'arrivée de jeunes couples, des séparations, la recherche de la proximité des lieux d'activités ou l'accès aux transports pour se rendre au travail en seraient les principales raisons.

Beaucoup de grandes villes ont déjà mis en place des programmes de constructions et de réhabilitations, mais semblent avoir quelques difficultés à respecter le quota de logement social, d'où le rappel du Président de la République.

Bien que n'étant pas pour le moment concerné par cette mesure, il sera sans doute souhaitable dans un avenir proche que chaque commune prenne les mesures permettant à sa population de trouver à se loger.

L'idéal serait que toutes les collectivités mettent en place et en même temps des programmes adaptés à

leur besoin évitant ainsi des transferts de population pas toujours bénéfiques.

En ce qui concerne la commune, les circonstances nous font envisager l'aménagement de la zone prévue à cet effet dans le plan d'occupation des sols (POS) et nous seront très attentifs à le faire en harmonie avec l'existant soyez en sur.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 6 janvier...

Le Maire
Marcel Brunel

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62

Fermeture du secrétariat du Vendredi 23 décembre 2005 au vendredi 30 décembre 2005 inclus.



Copie conforme
à l'original

Bravo à nos champions

La Fédération Française d'Équitation nous informe des résultats performants d'une cavalière résidant à Saint Sulpice et concourant à l'extérieur de la commune.



Toutes nos félicitations à **Monsieur Stéphane Chouzenoux** qui, après les championnats du monde d'attelage à un cheval, a décidé de concourir en attelage 4 chevaux pour la première fois cette année, au concours international à Saumur et qui a fini 2ème de l'équipe des français.

Ensuite, il a concouru au concours international du Haras du Pin et a remporté la première place.

Pour finir la saison, il a été sélectionné pour le championnat de France à Lignières (18) et a obtenu la place de Vice Champion.

Il se prépare maintenant pour les championnats

mondiaux qui se dérouleront à Aix La Chapelle (Allemagne) en été 2006.

Nous félicitons également Elodie Macquet qui est arrivée 6ème en P.M.G. Catégorie Mounted Games 2.

Toutes nos félicitations à **Joanick Fétré** résident de notre commune qui a obtenu la mention « Très Bien » au baccalauréat professionnel chaudronnerie.



Etat Civil

Ils se sont unis



- **Rigault Cyril Jean Nicolas et Debordes Stéphanie, Coralie, Séverine** se sont unis le 2 juillet 2005
- **Bougon Michel, Claude et Benitez Lydie, Gabrielle Jeanne** se sont unis le 16 juillet 2005
- **Bénitez Pascal, Marcel Antoine et Humanansi Jacqueline** se sont unis le 16 juillet 2005
- **Dauchelle Eric, Jacques et Debordes Stéphanie, Sandrine, Hélène? Laurence** se sont unis le 30 juillet 2005

Nos vœux de bonheur

Ils nous ont quittés

Le Prado Marie Louise est décédée le 20 septembre 2005

Nos condoléances



Ils sont venus au monde



- **Le Cleguerec Nolann, Yohann Jessi** est né 7 juin 2005
- **Igoufe Valentin, Emilien** est né le 19 juillet 2005
- **Guittard Jane, Julie** est née le 24 juillet 2005
- **Hainque Simon, Paul Théo** est né le 29 juillet 2005
- **Berthier Capucine, Alexandrine** est née le 11 août 2005
- **Dervillee Elia** est née le 4 septembre 2005
- **Daglia Bertille, Arlette Françoise** est née le 26 septembre 2005
- **Ruotte Sean** est né le 15 novembre 2005

Nos félicitations

Le Conciliateur



Sa mission est de susciter le règlement amiable des conflits privés : Vous le trouverez au **Tribunal de Grande Instance de Beauvais**. Il est à votre service pour vous conseiller gratuitement, sans rendez-vous Le mardi de 9 h à 12 h - Tel **03 44 79 60 60**

Les travaux dans la commune

Le raccordement à la station

Toutes les habitations du Bout de Brie, de Troussencourt et de Crécy se sont raccordées au nouveau réseau dans les temps.

Merci à la population de ces trois hameaux de nous avoir permis de mener à bien cette opération d'assainissement.

Travaux de voirie rue de la vallée

La communauté de communes a procédé à la réfection de la rue de la vallée en utilisant cette année « un coulis » plutôt que le gravillonnage.

Ce nouveau revêtement à St Sulpice est composé de ciment, de gravillons et de goudron.

Le nouveau cimetière

Les travaux se poursuivent.

Il reste encore à faire les plantations devant entourer le cimetière mais pour cela un apport de terre végétale assez important est nécessaire (sol trop calcaire) dans la tranchée qui est prête.



Aménagement des abords du chemin vert (côté coopérative)

Le but était de délimiter le domaine public et de stabiliser le sol.

La haie, devenue inutile, a été retirée. Après grattage de la terre végétale, un décaissement a été effectué, puis remblayé avec du tout venant permettant ainsi aux maisons riveraines d'accéder à leur habitation sans risque d'enlèvement.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Villers Pavage.

Coût : 3 880 €



Diagnostic amiante

Le diagnostic obligatoire sur les bâtiments communaux, exécuté par la Sté ACAREP et n'a révélé aucune anomalie.

Coût : 1 270 €

Vestiaires du foot

Le plancher sur la totalité de la surface du bungalow devenu trop vétuste, voire dangereux, a été refait par l'entreprise Roussel. Un revêtement plastique soudé a été posé pour assurer l'étanchéité.

Coût : 7 350 € TTC



Une porte de secours à l'école

La réglementation sécurité nous oblige à installer une porte de secours dans la classe de la maternelle (moyens).

Compte tenu de la configuration de la classe, nous profiterons de cette opération pour faire un accès handicapés dans cette classe.

Plusieurs devis ont été demandés.

Coût moyen de l'opération : 4 500 €

Une subvention a été obtenue à hauteur de 50 %.

Entretien des roseaux de la lagune

En attendant la construction de la nouvelle station d'épuration, il était tout de même nécessaire de procéder à l'entretien des typhas (roseaux) qui permettent l'assainissement naturel de notre lagune.

Coût : 2 783 €



Collecte et traitement des déchets ménagers

Bilan 2004

Créée en 1996, la Communauté de communes du Pays de Thelle regroupe depuis 2002, 36 communes et une population de 43 234 habitants. Voici quelques extraits du bilan qu'elle a établi et dont l'intégralité est à la disposition des habitants dans ses locaux.

Collecte des déchets ménagers

20 348 tonnes soit 471 kg/hab ont été collectées en 2004. On constate une augmentation de 17 % (17 347 t en 2003), liée à la prise en charge intégrale des collectes sur la ville de Chambly.

Pour 33 communes (hors Angy, Balagny et Chambly) le coût du service effectué par la Sté SEPUR est de 46,81 € HT/T.

Le budget s'élève à 1 011 792,95 € HT (+ 27 % /2003). Le coût du service s'élève à 24,64€ TTC/hab).

Les emballages ménagers

Les 36 communes du territoire disposent aujourd'hui du même service. Seule la commune de Chambly utilise des bacs de collecte du verre en porte à porte. Le montant des acquisitions de l'ensemble de ces bacs s'élève en 2004 à 22 604,22 € TTC.

Les 2 221,94 tonnes collectées se répartissent comme suit :

Corps creux (plastique, briques, acier, alu) : 495,59 tonnes.

Corps plats (journaux, cartons, cartonnets) : 1 726,35 tonnes.

Les habitants ont donc trié 51,40 kg/hab/an en porte à porte (- 6%/2003). Une diminution qui s'explique par la mise en place du tri sélectif dans l'habitat collectif, moins performant, conjuguée à une diminution de la communication sur ce sujet.

Les prix facturés en 2004 pour 33 communes ont subi une augmentation de 1,7 % par rapport à 2003.

Le budget « collecte sélective Emballages » s'élève à 362 921,08 € HT (+ 19,6 %/2001).

La collecte du verre

En apport volontaire, les colonnes sont enlevées une à deux fois par semaine selon le taux de remplissage.

967,41 tonnes ont été collectées en 2004. Les performances ont évolué de 20 kg/hab en 2002 à 29 kg/hab en 2004. L'objectif d'amélioration de la collecte du verre grâce au renouvellement du parc est atteint.

Les prix ont augmenté de 4,5 %/2003.

Le budget est de 91 320,56 € HT.

Les points propres

4 points propres sont en activité sur le territoire de la Communauté : Abbecourt, ouvert depuis 1998, Ste Geneviève (depuis 2002), Villers St Sépulcre (depuis 2003 et Laboissière en Thelle (depuis 2004). Ils desservent 20 365 habitants (26 815 visites). L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les artisans. Ils acceptent : déchets verts, gravats propres, tout venant, ferrailles, piles, batteries et huile.

En 2004, deux nouvelles filières : le bois et les cartons à Ste Geneviève et les réfrigérateurs et congélateurs dans les points propres et sur rendez vous.

Sur l'ensemble du réseau 3 806 tonnes (1 031 à Abbecourt) ont été collectées soit 187 kg/hab. Le coût en € HT/T est entre parenthèses :

Tout venant :	1 236	(81,16)
Déchets verts :	1 161	(48,73)
Gravats :	968	(24,94)
Ferrailles :	295	(24,93)
Bois :	112	(67,43)
DMS :	22	(580,59)
Cartons :	13	(81,19)

Le budget s'élève à 317 711,91 € HT soit 7,34 € HT/habitant.

L'augmentation de la fréquence et corrélativement des tonnages apportés permet une baisse progressive des coûts d'exploitation (coût moyen par habitant : 15,6 € HT).

Eaux pluviales et eaux usées

Le réseau d'assainissement de St Sulpice est de type séparatif. Il est dimensionné pour collecter les seules eaux usées.

Attention ...

Certains jours de pluie, le réseau est surchargé et les tampons s'ouvrent sur la route.

Cette surcharge est causée par l'écoulement dans le réseau des eaux pluviales des habitations, certaines gouttières, certains vide cave, etc...

Il est rappelé que le réseau d'eaux pluviales des propriétés doit être indépendant du réseau d'assainissement.

Lors du raccordement à la nouvelle station toutes ces eaux parasites inutiles viendront surcharger et perturber son bon fonctionnement, nous serons alors amenés à faire réaliser une étude diagnostique coûteuse avec contrôle sur chaque parcelle.

Pour les contrevenants, les

travaux de mise en conformité seront immédiats et à leurs frais.

N'attendez pas.

N'hésitez pas à nous questionner si vous avez des doutes sur vos écoulements.



L'arrivée du « SPANC »

Ou... Non à la Pollution des eaux usées (assainissement autonome).

La protection de nos ressources en eau potable, de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nécessitent le traitement des eaux polluées avant leur rejet dans le milieu naturel : c'est l'ASSAINISSEMENT.

Non collectif appelé aussi assainissement autonome ou individuel, il signifie que les eaux usées sont traitées par une installation individuelle située sur une parcelle privée.

Par opposition, l'assainissement collectif ou « tout à l'égout » concerne les logements desservis par un réseau relié à une station d'épuration publique.

Avant le 31 décembre 2005, les communes ont pour obligation la mise en place d'un service de contrôle des installations d'assainissement individuelles neuves et existantes.

Dès lors, tout habitant d'une maison non raccordée à l'assainissement collectif a obligation de mettre en place une installation d'assainissement autonome conforme et d'en assurer l'entretien.

Ainsi, dans quelques mois, toutes les habitations en assainissement autonome, feront l'objet d'un contrôle par le Service public d'Assainissement Non Collectif.

Le SPANC est un service local qui a pour mission le contrôle de la conception, de l'implantation et de la réalisation des installations neuves ou réhabilitées mais aussi le contrôle du bon fonctionnement de ces derniers.

Au terme du dit contrôle un « rapport de visite » sera remis à l'utilisateur.

Une « redevance assainissement non collectif » sera à la charge de l'utilisateur contrôlé. Elle sera fixée en fonction du coût de revient du service, comme cela existe déjà pour l'assainissement collectif.

En 2006 le SPANC sera opérationnel sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Thelle qui regroupe les 36 communes des cantons de Mouy, Noailles et Neuilly-En-Thelle.

L'écho de l'école

La rentrée scolaire pour les enfants s'est effectuée le jeudi 25 août ; les enseignants, eux, sont rentrés le 24.

Nos effectifs restent chargés, notamment en primaire :

Ecole de St-Sulpice		
Mme Christine Briot	Classe des tout-petits et des petits	24 élèves
Mme Marie-Chantal Mesmacque	Classe de moyenne section	25 élèves
Mme Catherine Petit	Classe de CP	26 élèves
Mme Valérie Van Parys	Classe de CE1	32 élèves
Mme Nicole Laurent	Classe de CE2	28 élèves
Mme Annette Mélique (directrice)	Classe de CM2	29 élèves
Ecole d'Abbecourt		
Mme Isabelle Bitsindou	Classe de GS – CP	21 élèves
M. Christophe Gognard	Classe de CM1	24 élèves

L'école de St-Sulpice, avec 6 classes, accueille 164 élèves

L'école d'Abbecourt, avec 2 classes, accueille 45 élèves,

soit un total de 209 élèves pour le R.P.I.

Depuis la rentrée, des actions ont été démarrées :

Pour les CP :

un projet danse avec la Compagnie Camille M et son danseur.

Pour les CM2 : un projet théâtre avec le Théâtre Antoine Vitez d'Ivry, les animations commenceront début décembre.

Les sorties sportives aussi ont commencé :

- le 21 octobre, cross pour les CM1 et les CM2 à Ponchon,
- Le 10 novembre, cross des CM2 avec les 6^{ème} au larris de Noailles.



Souriez!... un après-midi de septembre en CM2

Le SIVOSAS, cette année, a abonné chaque classe au Théâtre du Beauvaisis.

Chacun bénéficiera de 3 spectacles : 2 pendant le temps scolaire et un hors temps scolaire (un mercredi ou un dimanche).

Les sorties ont commencé :

- Mme Laurent, avec sa classe de CE2, est allée voir un spectacle de chansons et musique «*Un, deux, trois, sourires*» le mardi 22 novembre.
- Mme Van Parys (CE1) et Mme Mesmacque (MS) sont également allées voir «*un, deux, trois, sourires*», le même spectacle, le mercredi 23 novembre à 18h00.

L'atelier d'accompagnement scolaire n'a pas pu redémarrer cette année, bien que *L'herbe sous l' pied* soit à la recherche d'un animateur pour cet atelier.

La kermesse des écoles aura lieu cette année à **St-Sulpice le samedi 17 juin 2006** et déjà nous sommes à la recherche de lots.

N'hésitez pas à nous contacter.

La Directrice
Annette Mélique

Vous pouvez consulter le site de l'école :

<http://www.ac-amiens.fr/etablissements/0600892u/>

Vous pouvez aussi nous laisser un message :

ecolestulpice@wanadoo.fr

A l'école de Saint Sulpice

*A l'école de Madame Mélique
On y fait de l'informatique.*

*A l'école de Madame Laurent
On y trouve beaucoup d'enfants.*

*A l'école de Madame Van Parys
On y cueille du maïs.*

*A l'école de Madame Petit
On y voit beaucoup de souris.*

*A l'école de Madame Mesmacque
On y dort dans un hamac.*

*A l'école de Madame Briot
On y fabrique des robots.*

*A l'école de Saint-Sulpice
Les élèves sont pleins de malice.*

Les élèves de ce2-ce1 en 2005



Les enfants de la classe de Christine
« à la découverte de l'automne ! »





POUR EUX, IL N'Y A PAS DE PASSAGE PROTEGE ...

Tous ces animaux, domestiques ou sauvages qui traversent nos routes ne connaissent pas le code et se présentent parfois devant notre véhicule complètement affolés.

Il est souvent difficile de les éviter, sans mettre à mal notre propre sécurité, mais, beaucoup d'entre nous font le maximum pour sauvegarder la vie de ces imprudents et dans la plupart des cas, c'est un succès.

Bravo !...



Il semblerait, par contre, que certains individus adoptent un comportement totalement différent et essaient de toucher la cible.

C'est tout à fait inacceptable et inhumain.

Qu'ils pensent simplement que l'animal domestique appartient à une famille et que, dans ce foyer, souvent des enfants apportent une affection très forte à ce compagnon à quatre pattes.

Qu'ils pensent, aussi, que l'écureuil, le lapin, le faisan font partie de notre patrimoine nature et qu'ils doivent être épargnés car ils ont le droit à la vie autant que nous.



Attention ! N'allez quand même pas dans le fossé pour autant !

BRUITS DE VOISINAGE

Il faut le rappeler encore ...

L'utilisation des outils de bricolage ou de jardinage qui sont «producteurs de décibels» n'est autorisée, dans le département que :



- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

LES ANIMAUX QUI DIVAGENT

Les propriétaires de chiens et de chats



doivent veiller à ce que leurs animaux ne s'enfuient pas. Ils sont en effet responsables de tout incident qui résulterait de cette escapade (voir article plus haut).

Toutes ces infractions sont passibles de poursuites judiciaires.

La faune de chez nous...**Le blaireau européen**

(Meles meles)



En France on le trouve presque partout. Il mesure entre 69 et 87 cm (+ 11 à 17 cm de queue).

**Territoire comportement social**

Les blaireaux ont des mœurs nocturnes et crépusculaires. Contrairement aux autres mustélidés qui mènent une existence solitaire, les blaireaux vivent en groupes ou en clans familiaux de 2 à 12 individus très agressifs vis à vis des représentants d'autres clans. L'étendue du domaine d'un clan est de l'ordre de 15 à 200 hectares, dépendant notamment de la quantité des ressources disponibles.

Habitat

Le blaireau est principalement un animal forestier. Son terrier, généralement vaste, se compose de nombreuses galeries et issues. Il s'enfonce à plusieurs mètres sous terre et est agrandi par les générations successives. A l'entrée, on trouve souvent des tas de débris frais. Il s'empare aussi des terriers de renards et de lapins et les aménage. Un terrier est occupé par une famille.

Nourriture

Omnivore, le blaireau a un régime très diversifié, riche en végétaux (glands, faines, pommes et mûres). La base de son régime est cependant constituée par les lombrics. Il capture aussi d'autres petits animaux : larves, carabes, gastéropodes, batraciens et petits rongeurs. Occasionnellement, petits oiseaux et reptiles figurent au menu.

A l'automne, il fait des réserves de graisse permettant d'augmenter son poids jusqu'à 60 %. Il peut ainsi rester 3 mois sans manger.

Reproduction

L'accouplement a lieu entre février et octobre, la mise bas de janvier à mai de l'année suivante. Une portée comporte de 2 à 5 petits que la maman allaitera 2 ou 3 mois. Ils restent en famille jusqu'à l'automne ou au printemps suivant. La maturité sexuelle a lieu dans la seconde année. Son espérance de vie est située entre 12 et 15 ans.

Cet animal est protégé.

Mystère ! Est-ce parce qu'il grimpe mal, va l'amble et nage médiocrement que l'on emprunte son nom pour désigner un personnage naïf, insignifiant ou ridicule (expression qui remonte à 1841, argot militaire : bleu) ????

😊 **Bernard Hinault, vainqueur de 5 tours de France, était surnommé « le blaireau » dans les pelotons.**

Le repas des anciens du village



Les membres du comité d'action sociale et le Conseil Municipal vous attendront pour partager avec vous le repas qu'ils vous ont concocté.

Le dimanche 5 mars

Salle Chantepie à partir de 12 heures

Pour faciliter votre déplacement nous pouvons venir vous chercher et vous raccompagner après le repas ; signalez le lors de votre inscription.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt...

Le comité communal d'action sociale

Le Comité Communal des Fêtes

La brocante du 1er mai

*Est déjà en préparation.
Déclaration à la Préf.
Mise à jour des listings.
Impression de la
plaquette, etc...*

Info : 03 44 81 17 93

Le Comité des fêtes et Culture Animation St Sulpice

*Vous préparent pour début
septembre ...*

*...une fête du village,
pleine de surprises,
magique et féerique ...*

*On vous attend !
Retenez la date,
2 septembre 2006*

En attendant...

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.

Le comité communal des fêtes

alcool
assistance

LA CROIX D'OR

DE L'OISE

Association loi 1901
Reconnue d'Utilité Publique

MAÎNE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL
INFORMATION À LA FAMILLE

Encore une année qui se termine !

Elle a été fructueuse pour notre section.

Beaucoup de visites aux malades. Les réunions femmes malades ont été fréquentées par une cinquantaine de personnes, celles de l'entourage par 28 à ce jour.

Nos réunions mensuelles fonctionnent favorablement. Nous ne pouvons qu'en être satisfaits car les malades doivent toujours être très vigilants !

Quelques personnes ont participé aux différents stages soit avec le réseau « alcool » qui fonctionne sur le canton de Noailles ou pour l'Association Alcool Assistance « La Croix d'Or ». Nos prochaines réunions « femmes » et

« entourage » auront lieu le 2ème vendredi de chaque mois soit les : 13 janvier 2006, 10 février 2006, 10 mars 2006, 14 avril 2006, 12 mai 2006, 9 juin 2006 et 21 juillet 2006 à 20 h 30 au 40 rue de Paris à Noailles.

Les réunions mensuelles, salle « des Acacias », à 20 h 30 les samedis : 28 janvier 2006, 25 février 2006, 25 mars 2006, 29 avril 2006, 27 mai 2006, 17 juin 2006 et 29 juillet 2006.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Daniel Morelle	03 44 81 18 78
Marie France Baralle	03 44 08 95 96
Anne Marie Marcq	03 44 07 56 46



Le Football Club de Saint Sulpice vous souhaite un joyeux Noël et une très bonne année 2006

Nous avons le plaisir de vous informer que le repas dansant du club aura lieu le 18 mars 2006 à la salle des fêtes Maurice Breton à 20 h 00.

Les tarifs sont de 23 € pour les adultes et 15 € pour les enfants.

Pour tout renseignement, merci de contacter Monsieur Loïc CARPENTIER au 06.18.81.88.13 ou au 06.32.64.25.53.

Nous tenions à remercier tous ceux qui sont venus à la soirée 2005. En effet grâce à eux, ce fut

un réel succès.

La saison dernière, les seniors ont eu du mal à se maintenir, mais après beaucoup d'efforts, ils y sont arrivés. Ils ont même remporté le challenge de la Fête des Pères pour la troisième fois devant de très bonnes équipes.

Nous avons conservé une équipe de moins de 18 ans, ce qui est un plus pour un petit club comme le nôtre. Nous possédons également une équipe de benjamins, de poussins et de débutants. Ils constituent l'avenir de notre club ; c'est pour cela que nous essayons de faire beaucoup pour ces enfants.

Le Noël de ces enfants du club s'est déroulé le 9 décembre 2005, avec un spectacle de marionnettes fait par Monsieur ROUSSEL de Troussencourt ainsi que la venue du père Noël pour la traditionnelle distribution des jouets.

Le Président et l'Equipe dirigeante

ASSOCIATION SPORTIVE

SAINT SULPICE JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - Enfants & Adultes



Pour la 24ème année, la saison sportive 2005-2006 a repris ses activités début septembre et nous avons été heureux de revoir tous nos sportifs revenir après des vacances bien méritées.

Chacun a repris son courage à deux mains pour revenir sur les tatamis, ressortir les raquettes de tennis de table ou retrouver l'enthousiasme de nos animatrices de gymnastique. Bien sûr, je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux adhérents.

Dès le début de la saison, nos judokas ont brillé dans les différents tournois amicaux et fédéraux.

Comme chaque saison, les 19 et 20 novembre, nous avons organisé notre tournoi de judo annuel. 3 clubs ont participé, ce qui représente 234 judokas sur nos tatamis. Saint Sulpice s'est classé 6ème. Pas mal !... Bravo à tous nos sportifs et courage pour l'année prochaine afin de viser le trio de tête.



Cette année encore, grâce aux subventions des communes de Saint Sulpice et d'abbecourt et aux cotisations, nous avons pu investir dans du matériel. Cette saison, nous allons acquérir une poutre pour la gymnastique ainsi que des ballons et des petits accessoires. Nous allons également acheter une nouvelle table pour le tennis de table.

Je remercie l'ensemble des Conseillers municipaux car sans leur aide il nous serait difficile d'acquérir un tel matériel.

Merci également pour les coupes offertes par les Mairies ainsi que certaines personnes de St Sulpice et le Maire de Ponchon pour le tournoi de Judo.

Les résultats de ce championnat sont les suivants :

1er	Goincourt	80 points	8è	Neully en Thelle	24 points
2è	Chambly	55 points	9è	Allonne/Auteuil	21 points
3è	Bresles	47 points	10è	Sainte Geneviève	13 points
4è	Précy	41 points	11è	Hénonville	5 points
5è	Milly	35 points	12è	Auneuil	3 points
6è	Saint Sulpice	32 points	13è	Saint Crépin	2 points
7è	Ons en bray	26 points			



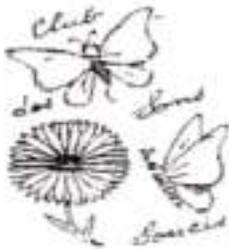
Les résultats individuels de nos judokas de l'Association Sportive sont :

1er :	Christopher Botte Hugo Nicolle Yann Esnault Jean-Michel Godart	2è :	Alexandre Nicolle Axel Henno Cindy Dauchelle Louis Penny Armand Petigny
3è :	Robert Laude Ghislain Beckaert Antony Lebourg Florent Vandroy Hugo Peilho Ciprien Andress Edwinn Masson Marine Godart Florian Fauqueur	Autres participants :	Thomas Helier Bastien Helier Damien Henno Paul Lanfranchi Thomas Treheux Aurélien Lefrançois Célia Desmet Florian Berlemont

Date à retenir : notre loto annuel qui aura lieu le samedi 28 janvier 2006 salle Maurice Breton.

Le bureau, les membres de l'association et moi même, vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2006.

Le Président
Alain Toussaint



CLUB DES SANS SOUCIS SAINT SULPICE OISE

Au mois de juin, nous sommes partis visiter le Mont Saint Michel et ses splendeurs.

Au mois de juillet, nous avons fait un circuit en Touraine et nous avons visité les châteaux, quelques musées et grottes. Cette sortie était organisée par les aînés ruraux.

Au mois d'août, nous avons tous profité de nos vacances à la maison.

Au mois de septembre, nous sommes allés assister à un déjeuner spectacle chez NESTLE. Ce fut une réussite.

Au mois d'octobre, nous sommes allés assister à un spectacle de variétés à

Bresles, au profit des restaurants du cœur.

Au mois de décembre nous sommes allés à un spectacle sur glace à Beauvais. Nous avons également fait notre repas amical annuel.

Comme à l'accoutumée, nous avons fêté les anniversaires chaque dernier jeudi du trimestre.

Les aînés vous souhaitent à tous un joyeux Noël et une bonne année.



Le Président
Bernard GOURDIN

**Marcel Brunel, Maire
et l'équipe municipale**

*vous invitent à venir fêter la nouvelle année
autour du verre de l'amitié le*

vendredi 6 janvier

*à la salle des fêtes Maurice Breton
à partir de 18 h 30.*

A découper et à déposer à la Mairie

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille :

Lieu ou Hameau :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

1er enfant : Age :

2ème enfant : Age :

3ème enfant : Age :

4ème enfant : Age :

5ème enfant : Age :

Date :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestions(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : (facultatif)

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

Infos en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

LE THÉÂTRE DU BEAUVAISIS À SAINT SULPICE

« LA LEÇON »

lundi 6 février à 20 h
salle Maurice Breton

Le théâtre d'Eugène IONESCO... la farce, la charge parodique extrême, l'humour oui mais avec les moyens du burlesque et le savoir faire d'Hubert Jappelle.



Entrée : 5 € (durée 1 h 15 - collation offerte à la fin du spectacle)
Réservation obligatoire au 03 44 81 12 20

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Le 31 décembre il sera trop tard !...

Les ressortissants de la Communauté européenne actuelle peuvent également se faire inscrire sur les listes complémentaires.

LE PARKING DE LA GARE

Le nouveau parking d'un accès facile, éclairé, avec un trottoir de desserte est opérationnel.

Il est conseillé et même recommandé de s'y garer !...

INFO TAXI

Depuis le 1er septembre, un transport en taxi est possible avec

TAXI DANIEL

qui vient de s'installer à Ponchon.

Tél : 06 15 52 76 88